

Paris le 02 MAI 2024

A l'intention de Mme PECRESSE, Présidente de la région Ile de France
et de Monsieur BEAUDET, Vice- président chargé des transports
Conseil Régional d'Ile de France
02 rue Simone VEIL -93400 St OUEN

Objet : demande d'audience

Madame La Présidente,
Monsieur le Vice-Président,

Comme vous le savez, très régulièrement et trop souvent, ce qui induit un climat anxiogène et délétère, les usagers des transports en Île de France subissent retards, travaux à répétition, transports surchargés, trains, bus et métros supprimés...

Les plans de transport n'ont pas retrouvé l'amplitude et la consistance qu'ils avaient avant 2020, avant la pandémie du COVID 19 qui a sérieusement perturbé leur fonctionnement, entraînant des difficultés dans les plans de recrutements, couplées aux retards importants constatés dans la livraison des matériels roulants, à cause des énormes problèmes affectant la production de l'entreprise ALSTOM.

Sur certaines lignes de métro, les rames aux délais de fréquence allongés, sont bondées une grande partie de la journée. Aujourd'hui, comme certains dirigeants de la RATP le reconnaissent, 8 rames sur 10 ne sont plus en capacité de fournir un service public de qualité, suite à 40 ans de sous- investissement !

Tous les soirs, certaines lignes SNCF et RATP, pour cause de travaux, sont fermées à partir de 22h et tous les week-ends et pendant les vacances scolaires toute la journée, afin de préparer, entre autres, les JO 2024.

L'augmentation continue des tarifs et la dégradation du service, malgré l'investissement et les compétences des personnels de la SNCF et de la RATP, génèrent un ras le bol et une colère légitime des usagers quotidiens des transports collectifs de l'Île de France.

La préparation des jeux olympiques de cet été, entraînant des travaux de modernisation, de régénération de certaines lignes, voire la rénovation de certaines installations, pénalise la régularité des transports et contraint les déplacements des usagers mais cela ne peut passer sous silence des années de sous -investissement qui font qu'aujourd'hui nous avons des rames de métro qui accusent 42 ans d'ancienneté (ligne 8) et 49 ans (ligne 6). Ainsi nous connaissons beaucoup de pannes, de défaillances mais il manque des pièces de rechange et des agents de maintenance !! Face à cette situation de crise, comment comprendre que l'exécutif régional s'entête et s'acharne à ouvrir à la concurrence les activités de la RATP et de la SNCF qui, pour la RATP coûte déjà très cher dans le rachat des matériels roulants, des ateliers, des entrepôts, visant à faciliter l'accès aux sociétés qui auront gagné les appels d'offre !!

A l'instar de ce qui se passe, par exemple dans le ferroviaire en région PACA, l'argent public coule à flots pour tenter de démontrer que le privé, c'est mieux que le service public !! Quel gain pour l'usager/contribuable !?

La mise en concurrence par lot sur le réseau de bus OPTIL (grande couronne) ne cesse d'interpeller, depuis 2021 la région a imposé une mise en concurrence obligatoire car jusqu'ici cela se faisait de gré à gré sans trop de réorganisation, depuis, pour avoir le marché, les grandes entreprises comme VEOLIA, KEOLIS et TRANSDEV et d'autres sont allées au moins disant (masse salariale, conditions de travail à la baisse, suppression des accords locaux et de primes, etc.), des grèves ont éclaté dans certains dépôts, pour les usagers le service rendu par manque de conducteurs et de bus n'est pas là, beaucoup d'élus de communautés de communes se plaignent et les entreprises ont dû mal à embaucher.

Pour les réseaux historiques de la RATP et la SNCF, beaucoup de salariés quittent leur entreprise (2300 démissions à la SNCF en 2023 !!), faute de passerelles (déroulement de carrière), d'attractivité des métiers suite à la fermeture des statuts et le manque de perspectives d'avenir. !

D'aucuns déplorent un absentéisme important dans les entreprises de transports en IDF. S'il faut le faire, il faut surtout chercher à en cerner les causes pour y apporter les réponses adaptées. Sur les recrutements de personnels, les entreprises de transports, pressées par le temps, ont tendance à baisser le niveau des formations, induisant une qualité de service amoindrie et potentiellement des fragilités dans la chaîne de sécurité.

Ainsi Madame La Présidente, Monsieur le Vice-Président, nous vous demandons de privilégier l'amélioration des conditions de transport du quotidien et d'abandonner cette démarche dogmatique visant à ouvrir à la concurrence les activités de la SNCF et de la RATP. Comment comprendre que la RATP puisse dans ces conditions se permettre sans risques, d'ouvrir à la concurrence, au moment d'ailleurs où de plus en plus de Pays en Europe reprennent en gestion publique des activités de transports publics, confiées préalablement au Privé !!

Ainsi, nous sollicitons auprès de vous une audience aux fins d'échanger sur l'ensemble des problématiques qui fondent le fonctionnement des opérateurs publics de transports et vous entendre sur les dispositions que vous engagez afin de régler de façon concrète les problèmes posés aux usagers qui n'en peuvent plus !

De plus, avec la contrainte zéro carbone des JO 2024, donc interdiction d'utiliser l'été la voiture sur les 31 sites en Ile de France, en conséquence de quoi nous sollicitons un temps d'échange sur le plan de transport, sur les gares concernées sachant que certaines ne sont pas adaptées à recevoir autant de monde, ainsi que les gares dites de contournement. Nous sommes aussi interrogatifs sur les très nombreuses sorties scolaires prévues pendant les JO paralympiques alors que le plan de transport sera peut-être ou peut-être pas, revenu normal en septembre. Pour terminer, le coût du Pass JO 2024 à 16 €uros par jour semble prohibitif alors que le Pass Navigo semaine est neutralisé pour des salariés à missions. Le Pass JO sera-t-il remboursé par les entreprises comme le Pass Navigo ?

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur Le Vice-Président, l'expression de notre parfaite considération.

Contacts :

INDECOSA-CGT : Patrice MOREAU port : 07 85 31 84 81 courriel : indecosa.cgt437@orange.fr

CNR (Convergence Nationale Rail) : LE RESTE Didier didierlereste75012@gmail.com port : 06 08 03 91 82

UNAF : Hélène MARCHAL helene.marchal20@outlook.com

ADEIC : Julie VANHILLE julie.vanhille@adeic.fr port : 06 03 62 33 90

Comité des usagers de l'Ouest Francilien : Louis GOMEZ usagersgares78@gmail.com port : 06 82 35 36 15

V.V.V. (Voies et Voix du Vexin) : Nicole MABA maba.nicole@orange.fr port : 06 64 84 92 00

AUTAUT : Laurent BRAYTON lb@autaut.fr port : 06 72 14 60 18

CNAFAL : Patrick BELGHIT patrick.belghit@proton.me